



Le Produit Conso Flotte®

*Pour vous facilitez
L'électrification
Des flottes de véhicules*

L'électrification de la mobilité passe par le renouvellement rapide des flottes d'entreprises.

Selon l'étude d'Eurelectric, l'électrification des flottes réduirait les émissions routières de CO² de moitié en Europe.

Les voitures de société, louées ou détenues par une entreprise et conduites par ses salariés (en tant qu'avantage en nature ou instrument de travail) représentent 6 voitures sur 10 vendues en Europe. Mais la plupart de ces véhicules sont encore des thermiques.

Il est temps de verdir votre flotte pour:

- respectez les termes de la loi LOM qui exige que des véhicules de la flotte d'entreprise soit constituée de véhicules faible émissions
- lutter en faveur de l'environnement en réduisant votre empreinte carbone pour une démarche RSE

La loi LOM exige de remplacer, pour les parcs de plus de 100 véhicules, les véhicules polluants dans les flottes d'entreprises par des véhicules plus "propres", hybrides ou rechargeables. Le seuil qui était depuis 2022 à 10 % de la flotte qui doit être renouvelée avec des véhicules plus récents et moins polluants passe à 20 % en 2024.

*Rejoindre l'effort collectif...
Proposer une solution concrète !*

Vos collaborateurs souhaitent rouler en électrique

La productivité et les performances au travail de vos collaborateurs sont étroitement liées aux avantages que vous leur offrez. Une voiture de société en version 100 % électrique peut être un argument puissant pour rejoindre votre entreprise (ou y rester).

Vos collaborateurs qui veulent passer à l'électrique souhaitent le faire dans de bonnes conditions.

Les automobilistes qui hésitent encore parfois à passer à l'électrique ont des craintes quand à l'autonomie des véhicules et à la disponibilité de bornes de recharge.

La disponibilité de la recharge de VE au travail est un point obligatoire pour eux.

Selon une enquête, près de 60 % des collaborateurs utilisant des véhicules électriques en France souhaitent recharger leur voiture au travail et chez eux.

Au fur et à mesure que vous verdissez votre flotte de véhicules d'entreprise, vous pouvez simultanément installer des bornes de recharge sur vos sites et répondre aux besoins de vos salariés.

Les défis de l'électrification des véhicules en entreprise

Les projets d'équipements des infrastructures existantes représentent un véritable défi en termes d'ingénierie technique et financière :

- ✓ *Impacts RSE*
- ✓ *Installations complexes*
- ✓ *Délais et coûts des travaux*
- ✓ *Coûts et moyens importants*
- ✓ *Spécificités techniques des sites*
- ✓ *Puissance énergétique disponible*
- ✓ *Gestion, supervision et facturation*



Une recharge simple et efficace



Le Produit Conso flotte®

Se libérer des contraintes

*Conso Flotte® optimise
l'offre, les délais, les coûts et la gestion*

- ✓ *Délais d'installation optimisés*
- ✓ *Mode gestion d'énergie intelligente*
- ✓ *Raccordement simple à l'existant*
- ✓ *Accessibilité multilingue et paiement CB*
- ✓ *Compatible avec les opérateurs de mobilité*
- ✓ *Gestion automatique de toutes facturations*
- ✓ *Utilisation au maximum de l'énergie disponible*
- ✓ *Réduction des moyens et des délais de travaux*

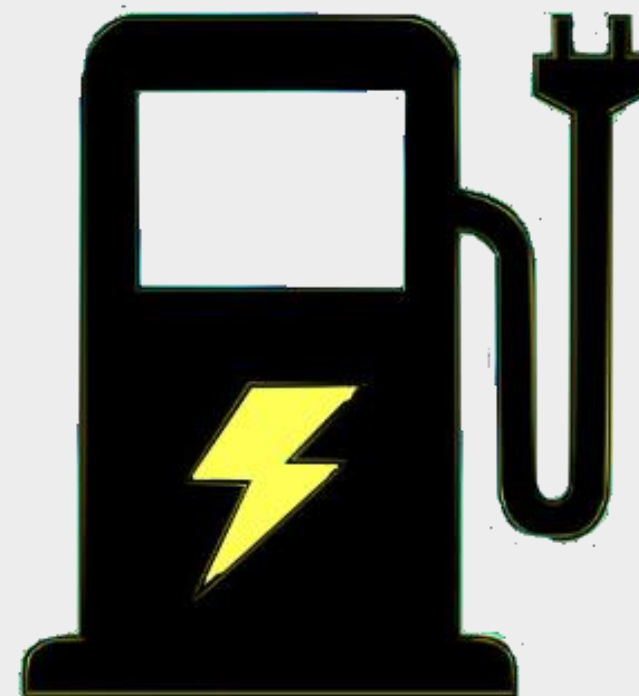
Conso Flotte® est conçu pour les voitures 100 % électriques

Pour information faire le choix d'un véhicule hybride ne règle en rien le coût énergétique de la flotte de véhicule et malgré les avantages fiscaux, ils coutent plus cher à l'entreprise car souvent ceux-ci consomment plus et sont rarement rechargés pour utiliser l'avantage de l'électrique.

Une solution adaptée et adaptable !

Plus simple et plus rapide à installer, notre concept Conso Flotte® est la meilleure solution d'optimisation des moyens, de la consommation énergétique et de la rentabilité pour les entreprises.

- ✓ *Limiter les travaux au maximum*
- ✓ *Adapter la solution à l'énergie disponible*
- ✓ *Gestion automatique des différentes facturations*
- ✓ *Installation simple et rapide chez les collaborateurs*
- ✓ *Multiplication des points de charges dans l'entreprise*
- ✓ *Offrir le meilleur compromis temps / coût à l'utilisateur*
- ✓ *Intégration de tous les principaux moyens de paiement*



Permettre aux entreprises de disposer d'une meilleure offre tout en maîtrisant leur besoin énergétique.

Pourquoi choisir Conso Flotte®



Une seule application pour tous les usages

Valorisation de votre image

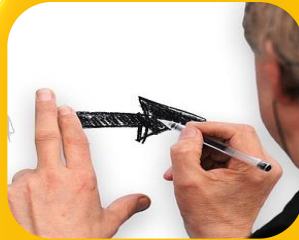
Contrôle en temps réel et visibilité de tous les points de recharge de l'entreprise



Application Par QR Code sur bornes existantes

Investissement limités et moyens techniques maîtrisés

Rapidité de mise en œuvre



Un service innovant, simple et accessible pour tous

Multiplication des points de charges



Tarif applicable défini par les entreprises selon les utilisateurs

Alternative aux coûts de recharges actuelles

Plusieurs tarifs possibles selon l'utilisateur



Encaissement de 100% des paiements par l'entreprise

Gestion automatisée et simplifiée des remboursements et encaissements des utilisateurs de bornes



Support technique 24/7 en plusieurs langues

Retour satisfaction client optimisée avec 90-95% de tous les problèmes résolus

La carte RFID : Conso Flotte[®]

Garantie d'accès à
93%
des bornes publics
soit 350 000
bornes en Europe

Accès à un réseau
national de borne
de recharge super
chargeur à un tarif
fixe et préférentiel

Des cartes
logotisées et
personnalisables
(option)

Abonnement
mensuel maîtrisé
et évolutif avec
votre flotte

Une carte unique
adaptée à tous les
besoins et toutes
les infrastructures

Paiement
automatique
des recharges
extérieures ainsi
que celles
effectuées chez les
collaborateurs

Offrez
la carte de
mobilité
et Fidélisez vos
collaborateurs



LE PLUS
Conso Flotte[®]



Un produit
IRVE France

En charge

Franck LECREUX

Directeur technique

07 52 08 60 97

franck.lecreux@irve-france.com

